

## CS CPM

Certificat de Spécialisation

### Conduite de Productions Maraîchères mention Agriculture biologique

En continu et par apprentissage (niveau 3)  
RNCP : 34740

Blois



### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La production des fruits et des légumes se caractérise par deux filières distinctes : les produits frais et les produits transformés. Le maraîchage correspond principalement à la production de légumes frais, sous abris ou en plein champs. Les produits vendus par les maraîchers sont toujours frais. La production de légumes biologiques est depuis plusieurs années une filière dynamique et attractive. Le maraîchage biologique offre des opportunités d'installation à des personnes ayant des profils très divers, notamment à des personnes non issues du milieu agricole. 50 % des installations aidées en maraîchage sont des créations. L'attractivité de cette production s'explique notamment par le fait qu'elle répond à une demande sociétale forte. Le maraîchage peut être mis en place sur de petites surfaces et offre une multiplicité de circuits de distribution.

### PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

En continu	Par apprentissage
Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAPA, CAP, BEP) Ou être issu d'une 3 <sup>ème</sup> générale	
Avoir 18 ans	Avoir 16 ans
Demandeur d'emploi ou salariés	Jeunes sortants d'étude ou demandeur d'emploi Age plafond : 29 ans *

\* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

### MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fourni en début de formation, celle-ci débute en janvier.  
Les heures en centre représentent en moyenne 490 heures (soit 14 semaines de 35 heures par semaine).

### ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation.

### DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

### CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation  
Selon capacité d'accueil du CFA

### COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités).
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités, ouvrant droit à une protection sociale.

### RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge.  
Pour plus d'information consultez [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

### CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

VENDÔME  
8-12 rue de la vallée du Loir  
BP106 – 41106 VENDÔME CEDEX  
[cfppa.vendome@educagri.fr](mailto:cfppa.vendome@educagri.fr)  
Tel : 02.54.77.69.37

BLOIS  
5-7 rue des Grands champs  
41000 BLOIS  
[cfa.loiretcher@educagri.fr](mailto:cfa.loiretcher@educagri.fr)  
Tel : 06.34.67.63.10

MONTOIRE  
6 rue de l'Agriculture  
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR  
[cfa.loiretcher@educagri.fr](mailto:cfa.loiretcher@educagri.fr)  
Tel : 06.34.67.63.10

## CONTENUS DE LA FORMATION

- Gestes et postures – Organisation du système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique – Mise en œuvre des techniques de productions - Analyse des résultats – Assurer la transformation

MODULES DE LA FORMATION	COMPÉTENCES
<b>Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères</b>	- Choix de conduite technique des productions - Organisation des activités de production
<b>Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères</b>	- Ajustement du planning d'activités - Organisation du travail - Réalisation de l'intervention
<b>Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères</b>	- Organisation de l'atelier de transformation - Mise en œuvre du process de transformation

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
  - Échanges et analyses de pratiques
  - Mises en situation professionnelle
  - Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
  - Visites d'entreprise
  - Interventions de professionnels
  - Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent.

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation.

## POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- BP REA Responsable d'Entreprise Agricole
- Animateur d'organisme agricole, conseiller agricole, installation ouvrier agricole

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle.

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs. Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels. En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans.

## MODALITÉS DE VALIDATION

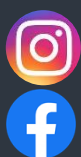
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

## AIDES

- Aides au permis de conduire
- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maître d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

## LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Chantiers-école
- + Sorties pédagogiques
- + Atelier d'agroéquipement
- + Plateaux techniques
- + Préparation aux concours MAF et Olympiades des Métiers



Réussite



Satisfaction

